



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Spécial n° 17/2009 du 8 septembre 2009

Adresse de la préfecture : Place de la Préfecture - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 14h46-16h30

e-mail : courrier@yonne.pref.gouv.fr

site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.pref.gouv.fr>

RAA spécial numéro 17/2009 du 8 septembre 2009

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (SCAT) et dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat.

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------	------	-------------------	------

PREFECTURE DE L'YONNE**SERVICE DE LA COORDINATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

PREF/SCAT/2009/0076	04/09/2009	Arrêté relatif à la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale de l'Yonne	2
---------------------	------------	--	---

SERVICE DE LA COORDINATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
--

ARRETE N°PREF/SCAT/2009/0076 du 4 Septembre 2009
Relatif à la composition du Conseil Départemental de l'Education Nationale de l'Yonne

Article 1^{er} : Le conseil de l'éducation nationale dans le département de l'Yonne est composé comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES

Maires

TITULAIRES

M. Jean Jacques REVILLON
Maire de St Sauveur en Puisaye

M. Olivier SICIAC
Maire de Subigny

M. Jean Claude LEMAIRE
Maire de Joux la Ville

M. William LEMAIRE
Maire d'Aillant sur Tholon

SUPPLEANTS

Mme Anne Marie RAIMBERT
Maire de la Celle St Cyr

M. Jean Michel ROCHEFORT
Maire de Béon

Mme Josette ALFARO
Maire d'Escolives Ste Camille

M. Jacques GILET
Maire de Champignelles

Conseillers généraux

TITULAIRES

M. Jean MARCHAND
Conseiller général de Cerisiers

M. Jean Luc DAUPHIN
Conseiller général de Villeneuve sur Yonne

M. Julien ORTEGA
Conseiller général de Joigny

M. Patrick GENDRAUD
Conseiller général de Chablis

M. Michel PELLERIN
Conseiller général de Noyers sur Serein

SUPPLEANTS

M. Jacques HOJLO
Conseiller général d'Auxerre Nord-Ouest

M. Robert BIDEAU
Conseiller général d'Auxerre Nord

M. Jean Noël LOURY
Conseiller général de Coulanges la Vineuse

M. Guy BOURRAS
Conseiller général de St Julien du Sault

M. Alain LADRANGE
Conseiller général de Sens Sud Est

Conseillers régionaux

TITULAIRES

Mme Safia IBRAHIM OTOKORE
Conseiller régional

SUPPLEANTS

Mme Hélène BRUN
Conseiller régional

REPRESENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES DE L'ETAT

Fédération syndicale unitaire - SNUIPP

TITULAIRES

M. Eric APFFEL
13, impasse Véderine – 89300 JOIGNY

Mme Ginette BRET
« Deschamps » - 89240 DIGES

M. Daniel CORDILLOT
3, rue Pointe à l'Aiguillon
89160 St Martin du Tertre

M. Gil GILBERT
24, rue des Epenard – 89100 GRON

SUPPLEANTS

Mme Véronique BAILLY
Résidence Plaine des Isles
Allée Henri Farman / Bat C Appt 22
89000 AUXERRE

M. Sahnoun BAYA CHATTI
10, Rue Poincaré – 89000 AUXERRE

M. Philippe CAUBET
15, rue des écoles – 89240 Escamps

Mme Emmanuelle CHAPON
4, rue de la Maison Neuve - 89130 TOUCY

M. Pascal MEUNIER
185, Rue Campenon – 89700 TONNERRE

Mme Sophie BARRE
5, rue de St Georges – 89710 CHAMPVALLON

M. Philippe DESCOUENS
43, route de Vézelay – 89200 PONTAUBERT

UNSA Education

TITULAIRES

M. Patrick GEANTOT
2, rue André Gibault
89210 Briennon sur Armançon

Mme Yvette ROYER
8, rue du Stade - 89400 BUSSY EN OTHE

Force ouvrière

TITULAIRES

Mme Sophie RAKOTOMALALA
Résidence de l'esplanade
Rue d'Alsace – 89000 AUXERRE

REPRESENTANTS DES USAGERS

a) représentants des usagers

F.C.P.E.

TITULAIRES

Mme Joëlle GRIGOR
16, rue haute – 89740 PIMELLES

Mme Christine CRABBE
26 bis, rue Rantheaume - 89000 AUXERRE

Mme Françoise LABOZ-MARECHAL
4, allée Emile Bernard
89000 AUXERRE

M. Jean-Jacques CARRERAS
18, rue de la Borne Percée
89320 NOE

Mme Sylvie DANON
42, rue du Cormier
89116 LA CELLE SAINT CYR

P.E.E.P.

TITULAIRES

Mme Corinne BOUCHIE
2, rue de l'Arche – 89140 SERGINNES

Mme Christiane CROSIER
24, rue du Sauvageon – La Charmée
89190 LAILLY

Mme Christelle PROVOST MOUGINOT
58, rue du 89^{ème} RI – 89100 SENS

M. Jean Marc SALIGOT
6, rue du Moulin des Marguerites – 89450 St Père

M. Pierre MANIERE
11, rue des Chênevières – 89300 CHAMVRES

SUPPLEANTS

M. Pier Cyril CHEVALLEY
3, rue Pasteur – 89300 LOOZE

M. Laurent LETRILLARD
12, rue des Guinandes - 89700 TONNERRE

SUPPLEANTS

Mme Marie-Josée CATTAGNI
9, rue des Buttes - 89000 AUXERRE

SUPPLEANTS

Mme Marie-Ange GAILLOURDET
8, rue Georges Jacob
89400 CHENY

Mme Claudine CHECURA-ROJAS
12 bis, rue de l'Abbé Legris –
89270 VERMENTON

M. Pascal ALLAIN
Poulligny – 89420 ESCAMPS

M. Jean STEPHAN
8, rue du Stade – 89240 DIGES

Mme Virginie GALLIEGUE
16, route de Précy-/Thèmes
89410 CEZY

SUPPLEANTS

Mme Mireille EIGENHEER
46, rue St Julien – 89400 BUSSY EN OTHE

à désigner

b) représentants des associations complémentaires de l'enseignement public**TITULAIRES**

M. Patrice SONNET
17, rue Bourneil – 89000 AUXERRE

SUPPLEANTS

M. Sylvain JOLITON
62, bis rue Guynemer – 89000 Auxerre

c) personnalités compétentes

- Désignée par le Préfet :

TITULAIRES

M. Pierre GAUTHIER
Proviseur honoraire du lycée de Sens
12 petit Chaumont
89100 CHASSY

SUPPLEANTS

M. Jean Noël LOOF
7, quai St Martin
89000 Auxerre

- Désignée par le Président du Conseil Général

TITULAIRES

M. Dominique CHARLOT
36, rue de Reigny
Cidex 712 - 89460 ACCOLAY

SUPPLEANTS

à désigner

DELEGUES DE L'EDUCATION NATIONALE (sans voix délibérative)**TITULAIRES**

Mme Françoise DUPUIS
37, rue de Sommeville – 89470 Monéteau

SUPPLEANTS

Mme Pascale GIVAUDIN
15, rue de Paris
89530 Saint-Bris-le-Vineux

Article 2 : Le conseil départemental de l'éducation nationale de l'Yonne est présidé par M. le préfet pour les questions relevant de la compétence de l'Etat et par M. le président du conseil général pour les questions relevant de la compétence du département.

Article 3 : Le mandat des membres titulaires et suppléants du conseil départemental de l'éducation nationale prendra fin le 11 septembre 2011. En cas de vacance, il est procédé dans un délai de trois mois au remplacement des membres concernés.

Article 4 : L'arrêté PREF/SCAT/2008/0037 du 11 septembre 2008 portant renouvellement de la composition du conseil départemental de l'éducation nationale de l'Yonne et l'arrêté PREF/SCAT/2009/009 du 25 février 2009 sont abrogés.

Le Préfet, Pascal LELARGE